

CONSULTATION SOLUTION TECHNIQUE DE PLACE DE MARCHÉ POUR LES ACTIVITES DE LOISIRS

OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement et d'aide à la commercialisation des activités de loisirs et culture, le CRT Côte d'Azur France souhaite disposer, dans son environnement digital (site www.cotedazurfrance.fr), d'une solution technique permettant la vente directe de produits touristiques Loisirs et Culture que l'on nommera « Market Place » (place de marché).

Il s'agira de proposer une solution de back office et non un portail d'activités.

LE CONSTAT

La réservation d'activités de loisirs constitue aujourd'hui l'un des grands enjeux de la commercialisation digitale dans le tourisme.

Si la réservation d'hébergement est désormais gérée par les grands opérateurs, en matière d'activités de loisirs la situation se révèle plus complexe du fait de l'hétérogénéité des prestataires que ce soit sur :

- la nature de leurs activités,
- leurs mode de fonctionnements,
- leurs structures,
- leurs procédés de commercialisation.

Les prestataires d'activités, qui souhaitent développer un canal de distribution en ligne, se voient proposer aujourd'hui deux solutions :

- une commercialisation sur des grandes plateformes telles que Tripadvisor Experience, GetyourGuide etc.

Ces solutions de réservations clé en main apportent un trafic important.

Néanmoins, les taux de commission appliqués très élevés, la mise en avant volontaire de produits proposés par des structures à fort volume, n'offrent pas une visibilité suffisante aux prestataires de taille plus modeste.

- une commercialisation directement sur leur propre site web par le biais de système de réservations structurés.

Le principe repose sur un système « d'inventaire », avec gestion quotidienne des disponibilités, pour une audience relativement limitée.

En parallèle, côté clients, les usages de consommation d'activités touristiques ont fortement évolué vers un achat de dernière minute, via smartphone.

Le client recherche aujourd'hui une interactivité simple, rapide et personnalisée.

La solution recherchée doit ainsi répondre à 3 objectifs :

- Pour le CRT Côte d'Azur France : apporter une visibilité et une commercialisation de l'offre touristique de la destination, sur une diversité d'activités non mises en avant sur les grandes plateformes.
- Pour le prestataire : commercialiser ses activités sur un canal de distribution adapté et dans l'environnement de promotion touristique de son territoire et par là même effectuer des ventes rapides, y compris en situation de mobilité.

- Pour le client : disposer d'une solution très facile permettant d'acheter en 2-3 clics son activité sur son smartphone et pouvoir interagir directement sans intermédiation avec le prestataire.

LES FONCTIONNALITES

Cette solution technique doit d'être :

- clé en main,
- innovante,
- souple,
- individualisée et adaptable aux particularités de chaque produit,
- évolutive (fonctions non figées),
- interactive entre le prestataire et le client. Le CRT Côte d'Azur France assure la visibilité des prestataires mais n'interfère pas dans les échanges et achats qui se font directement entre le client et le prestataire
- intégrable dans les grandes plateformes de réservation d'activités,
- Sans système d'inventaire (pas de gestion d'allotement ou de disponibilités).

Fonctionnalités requises :

- Un système en marque blanche pour intégration sur le site de la destination www.cotedazurfrance.fr.
- La possibilité de proposer cette solution dans d'autres structures touristiques comme un Office de Tourisme.
- La gestion et l'administration par le CRT Côte d'Azur France des activités proposées à la commercialisation (validation impérative).
- La possibilité d'adapter à la stratégie marketing du CRT Côte d'Azur France les activités commercialisées par filière (ex. vélo, plongée sous-marine, activités de pleine nature).
- La saisie par le prestataire des activités qu'il souhaite commercialiser et leur mise en valeur (*texte d'accroche, photos, tarifs etc*).
- La mise en relation directe entre le client et le prestataire.
- Le suivi des ventes avec rapport complet des statistiques.
- L'intégration totalement sécurisée de tout moyen de paiement.

En terme de modèle économique, cette solution doit reposer sur les principes suivants :

- Un développement, une mise en place, une gestion et maintenance évolutive de la solution marketplace à la charge de l'entreprise qui assurera sa conception et son développement.
- Le CRT Côte d'Azur France s'engage à fédérer les prestataires azuréens potentiellement concernés dans une logique de commercialisation on-line de leurs activités via cette solution technologique souple et facile d'utilisation. De plus, il s'engage à dynamiser l'audience la market place en intégrant ce nouveau dispositif commercial dans ses actions de promotion de la destination Côte d'Azur France.
- L'entreprise se rémunérera via un commissionnement sur les ventes d'activités générées par la market place. Le taux de commission devra être attractif pour le prestataire et pour le point de vente (CRT Côte d'Azur France ou autre) et inférieur au taux de commission qui prévaut sur les grandes plateformes. Un taux de 10% serait fortement souhaité.

LE PLANNING

- 12 Mars 2019 : retour des propositions à l'attention de Céline RICORD, responsable du Pôle Sales Marketing - c.ricord@cotedazurfrance.fr
- Avril/Mai 2019 : démarrage de la prestation et de l'intégration des activités
- Juin 2019 : solution active sur le site du CRT Côte d'Azur France www.cotedazurfrance.fr

REPONSE A LA CONSULTATION

Eléments demandés :

- Les documents administratifs:
 - o présentation de la société et de ses références,
 - o déclaration sur l'honneur du sous-traitant (si appel à la sous-traitance),
 - o n° SIRET,
 - o TVA interne, intracommunautaire,
 - o extrait Kbis de moins de 15 jours ou 3 mois,
 - o certificats de régularité sociale et fiscale (années N-1),
- Le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société
- La présentation de la console d'administration (écrans souhaitées)
- Le modèle économique
- Le planning de mise en œuvre
- Les références de l'entreprise et l'équipe projet

RENSEIGNEMENTS

Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France

455, Promenade des Anglais - Horizon - CS 53126 - 06203 NICE CEDEX 3

Tél. 00 33 (0)4 93 37 78 78 - Fax 00 33 (0)4 93 86 01 06

- Renseignements techniques et informations complémentaires sur la consultation :

Céline RICORD – c.ricord@cotedazurfrance.fr – Tél. 04 93 37 79 84

- Renseignements administratifs :

Françoise DE ZANET - f.dezanet@cotedazurfrance.fr – Tél. 04 93 37 78 77